



ERNST & YOUNG et Autres

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92086 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-la-Défense Cedex
France

JCDecaux SA

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2017
JCDecaux SA
17 rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-la-Défense Cedex
France

JCDecaux SA

Siège social : 17 rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine
Capital social : € 3 242 237,80

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de la société JCDecaux SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JCDecaux SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.2. «changement de méthode comptable» qui expose les incidences sur les comptes annuels du changement de méthode comptable lié à l'application du règlement de l'ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable à compter du 1^{er} janvier 2017.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des immobilisations financières

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, les immobilisations financières (titres de participation, créances rattachées à des participations et prêts) sont inscrites au bilan pour une valeur nette comptable de 3 531,6 millions d'euros, soit 74% du montant total de l'actif.

La valeur recouvrable des titres de participations correspond à la valeur la plus élevée entre leur prix de cession estimé et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de business plans établis à partir des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes puis sur la base d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. L'horizon des prévisions diffère ainsi selon le secteur d'activité de la filiale concernée.

Au 31 décembre 2017, le Groupe a comptabilisé une dépréciation de 24 millions d'euros principalement sur les titres de la société JCDecaux Afrique Holding.

La valeur recouvrable des créances rattachées à des participations et prêts est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net.

Nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participations, créances rattachées et prêts constituait un point clé de l'audit, compte tenu du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, des taux d'actualisation et des taux de croissance à long terme.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont principalement consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, à :

- Vérifier par sondage l'exactitude arithmétique du modèle utilisé pour déterminer les valeurs d'utilité ;
- Apprécier le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues pour l'élaboration des données prévisionnelles et, le cas échéant, apprécier la performance historique des filiales concernées ;
- Apprécier le caractère raisonnable des taux d'actualisation, des taux de croissance à long terme et des taux de renouvellement des contrats ;
- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Au delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :

- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.227-37-3 et L.225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société JCDecaux SA par l'Assemblée générale du 20 juin 2000 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres et du 10 mai 2006 pour le cabinet KPMG Audit, Département de KPMG S.A.

Au 31 décembre 2017, le cabinet ERNST & YOUNG et Autres était dans la 18^{ème} année (dont dix-sept années depuis que les titres de la Société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG Audit, Département de KPMG S.A., dans la 12^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes


Paris La Défense, le 8 mars 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Jacques Pierre
Associé

ERNST & YOUNG et Autres



Gilles Puissochet
Associé

COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>		2017	2016
Immobilisations incorporelles	Valeurs Brutes	66,8	97,4
	Amortissements	-45,4	-78,5
	Valeurs nettes	21,4	18,9
Immobilisations corporelles	Valeurs Brutes	46,3	52,3
	Amortissements	-15,6	-20,8
	Valeurs nettes	30,7	31,5
Immobilisations financières	Valeurs Brutes	3 664,8	3 587,4
	Dépréciations	-133,2	-112,8
	Valeurs nettes	3 531,6	3 474,6
ACTIF IMMOBILISE		3 583,7	3 525,0
Clients	Valeurs Brutes	41,9	53,9
	Dépréciations	-0,1	-0,1
	Valeurs nettes	41,8	53,8
Autres créances	Valeurs Brutes	231,7	179,3
	Dépréciations	0	0
	Valeurs nettes	231,7	179,3
Disponibilités, Valeurs Mobilières de Placement et Dépôts à terme		887,4	859,2
Comptes de régularisation		2,6	2,1
ACTIF CIRCULANT		1 163,5	1 094,4
Charges à répartir		4,5	5,7
Primes remboursements des obligations		0,8	1,5
Ecart de conversion actif		0,5	18,5
TOTAL GENERAL		4 753,0	4 645,2

BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>		2017	2016
Capital Social		3,2	3,2
Primes d'émission, de fusion et d'apport		721,6	718,7
Réserves		288,0	406,9
Report à nouveau		-53,8	0,0
Résultat de l'exercice		-6,4	-53,8
Provisions réglementées		11,5	13,0
CAPITAUX PROPRES		964,1	1 088,1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		12,1	15,3
Dettes financières	Autres emprunts obligataires	1 263,3	1 263,3
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	2,9	1,0
	Emprunts et dettes financières divers	2 449,5	2 192,9
Dettes d'exploitation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28,8	31,3
	Dettes fiscales et sociales	25,9	21,5
Dettes diverses	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1,3	0,5
	Autres dettes	4,9	19,1
Comptes de régularisation		0,0	0,1
DETTES		3 776,6	3 529,7
Ecart de conversion passif		0,2	12,0
TOTAL GENERAL		4 753,0	4 645,2

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	81,5	73,7
Production immobilisée	7,6	5,3
Reprises sur amort. et provisions, transfert de charges	1,3	3,5
Autres Produits	45,4	44,9
PRODUITS D'EXPLOITATION	135,8	127,4
Autres achats et charges externes	74,9	73,0
Impôts, taxes et versements assimilés	4,4	4,7
Salaires et traitements	31,8	32,4
Charges sociales	15,5	14,8
Dotations aux amortissements et provisions	11,5	11,7
Autres charges	9,7	7,7
CHARGES D'EXPLOITATION	147,8	144,4
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12,0	-17,0
RESULTAT FINANCIER	-13,5	-43,2
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-25,5	-60,2
Produits exceptionnels	5,1	3,7
Charges exceptionnelles	9,8	6,2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4,7	-2,5
Participation des salariés	0,2	0,0
Impôts sur les bénéfices (charge +/- produit -)	-24,0	-9,0
RESULTAT NET	-6,4	-53,8

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la société JCDecaux SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire le 2 mars 2018 avec un chiffre d'affaires s'élevant à 81,5 millions d'euros, un résultat net de -6,4 millions d'euros et un total de bilan de 4 753,0 millions d'euros.

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1. Principes généraux

1.1.1. Principes et règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et aux principes comptables généralement admis :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptables,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est faite selon la méthode des coûts historiques.

1.1.2. Changement de méthode comptable

Les modalités de comptabilisation des instruments financiers ont été revues par l'ANC via le règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, homologuée par l'arrêté du 28 décembre 2015 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

A l'occasion de la première application de ce règlement, nous avons revu nos principes de comptabilisation des instruments. Ce changement de méthode n'a pas d'impact significatif sur le résultat de l'exercice 2017. Il a néanmoins généré une diminution du total bilan de 23 millions d'euros (écarts de conversion actifs/passifs et charges à payer/produits à recevoir sur les instruments financiers).

Le détail des instruments financiers et des impacts comptables relatifs à ces instruments est présenté dans la note 20.

1.2. Principales méthodes utilisées

1.2.1. Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition conformément aux règles comptables. Il n'y a pas eu de modification dans les méthodes d'évaluation.

1.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de logiciels. Elles sont amorties linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

Les frais engagés, tant internes qu'externes, pour le développement des logiciels significatifs sont portés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de 3 ans ou 5 ans. Conformément aux dispositions comptables en vigueur, seuls les frais engagés sur les phases de conception détaillée, programmation et paramétrage, tests et recettes sont enregistrés en immobilisations.

Afin de bénéficier du dispositif fiscal permettant d'amortir sur une période de douze mois les dépenses d'acquisition de logiciels inscrites à l'actif immobilisé, la société enregistre en amortissement dérogatoire la différence entre l'amortissement comptable et

l'amortissement fiscal (12 mois). Les logiciels acquis depuis le 1er janvier 2017 ne bénéficient plus de ce dispositif, les logiciels déjà acquis à cette date et en cours d'amortissement continuent à bénéficier du dispositif exceptionnel.

Les autres frais de recherche et de développement encourus au cours de l'exercice sont comptabilisés en charges.

1.2.1.2. Immobilisations corporelles

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

- Mobiliers urbains..... linéaire 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage..... linéaire ou dégressif 5 ans ou 10 ans
- Matériel de transport..... linéaire 4 ans ou 15 ans
- Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations... linéaire ou dégressif 3 ans, 5 ans ou 10 ans

1.2.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition par la société et sont dépréciés lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur coût d'acquisition.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de cession des titres de participation et leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est estimée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir de business plans établis à partir des données budgétaires pour la première année consécutive à la clôture des comptes puis sur la base d'hypothèses de croissance et d'évolution spécifiques à chaque marché, qui reflètent les perspectives futures attendues. L'horizon des prévisions diffère ainsi selon le secteur d'activité de la filiale concernée :

- dans le Mobilier Urbain et le Transport, les flux futurs de trésorerie sont calculés sur la durée restante du contrat avec prise en compte d'une probabilité de renouvellement à l'échéance,
- pour l'Affichage, ils sont calculés sur une période de 5 ans avec une projection à l'infini sur la base d'un taux de croissance de 2% par an en Europe et 3 % par an dans le reste du Monde.

Les créances rattachées à des participations et les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. A chaque clôture annuelle, ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La valeur d'utilité de ces créances et prêts est alors déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus actualisés, diminués de l'endettement net.

Lors des cessions des titres de participations ou de remboursement des autres immobilisations financières, il est fait application de la méthode FIFO.

1.2.2. Actif circulant

1.2.2.1. Créances

Les créances litigieuses, contentieuses ou douteuses de par leur antériorité, font l'objet de dépréciations en fonction du risque de non recouvrement.

1.2.2.2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée.

1.2.2.3. Charges constatées d'avance

Conformément à la règle d'indépendance des exercices, les charges se rapportant aux exercices 2018 et ultérieurs sont enregistrées dans ce compte.

1.2.3. Passif

1.2.3.1. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour faire face à des obligations légales ou implicites, résultant d'événements passés existant à la date de la clôture et pour lesquels une sortie de ressources est probable.

1.2.3.2. Provisions pour indemnités de fin de carrière et avantages assimilés

Les engagements de JCDecaux SA résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, des accords d'entreprise ou des droits légaux en vigueur.

Conformément à la recommandation ANC N°2013-02, les écarts actuariels sont reconnus immédiatement et en totalité par résultat lors de l'exercice de leur survenance. Le coût normal et le coût des services passés sont reconnus en résultat.

1.2.3.3. Produits constatés d'avance

Conformément à la règle de l'indépendance des exercices, les produits se rapportant aux exercices 2018 et ultérieurs sont enregistrés dans ce compte.

1.2.4. Opérations en devises et instruments financiers

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de change de fin d'exercice.

Pour les opérations non couvertes, la différence éventuelle résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « comptes d'écarts de conversion » ; et les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour perte de change.

Pour les opérations couvertes, un instrument financier est valorisé en autres dettes ou autres créances pour sa juste valeur, la différence entre cette valeur et l'écart de valorisation du sous-jacent au cours historique versus cours de clôture est portée en résultat d'exploitation ou financier en fonction de la nature du sous-jacent.

JCDecaux SA utilise des instruments financiers principalement à des fins de couverture contre les risques de change.

Les couvertures de risque de change visent à prémunir l'entreprise contre les effets de fluctuations des devises. Les instruments utilisés sont principalement des achats, ventes à terme de devises et swaps de change.

1.2.5. Impôts sur les bénéfices

La société a opté pour le régime fiscal des groupes. Les filiales françaises, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, comptabilisent dans leur comptes une charge d'impôt sur la base de leurs résultats fiscaux propres.

JCDecaux SA, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble. En cas de sortie d'une des filiales du groupe fiscal, les parties se rapprocheront pour en examiner les conséquences.

1.2.6. Crédit d'impôt recherche - crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt recherche, acquis au titre des dépenses de recherche de l'année précédente, est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés.

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE), acquis au titre des salaires de l'année en cours, est comptabilisé en diminution des charges de personnel. Le CICE de l'année 2016 d'un montant de 286 054 euros a permis de financer en 2017 des projets d'innovation et de recherche.

2. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Bien que publiant elle-même des comptes consolidés, les comptes annuels sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de la société suivante :

JCDecaux Holding
17, Rue Soyot
92200 Neuilly sur Seine

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2017
Valeurs brutes	97,4	12,5	43,1	66,8
Amortissements et dépréciations	-78,5	-5,8	-38,9	-45,4
Valeurs nettes	18,9	6,7	4,2	21,4

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2017
Brevets, licences et logiciels	93,9	4,9	38,9	59,9
Immo. incorporelles en cours	3,5	7,6	4,2	6,9
Total	97,4	12,5	43,1	66,8

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2017
Brevets, licences et logiciels	-78,5	-5,8	-38,9	-45,4
Total	-78,5	-5,8	-38,9	-45,4

Les logiciels qui n'étaient plus utilisés ont été mis au rebut pour 38,9 millions, ils étaient complètement amortis.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2017
Valeurs brutes	52,3	2,8	8,8	46,3
Amortissements et dépréciations	-20,8	-3,0	-8,2	-15,6
Valeurs nettes	31,5	-0,3	0,5	30,7

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2017
Mobiliers urbains	2,0	0,1	0,6	1,5
Installations, matériel et outillage	4,6	1,4	0,5	5,5
Matériel de transport	29,3	-	-	29,3
Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations	16,2	0,7	7,6	9,3
En-cours	0,2	0,6	0,1	0,7
TOTAL	52,3	2,8	8,8	46,3

Amortissements et dépréciations

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017		Valeurs au 31/12/2017	
		Augmentations	Diminutions	
Mobiliers urbains	-1,4	-0,1	-0,6	-0,9
Installations, matériel et outillage	-2,7	-0,5	-	-3,2
Matériel de transport	-2,3	-1,4	-	-3,7
Matériel de bureau et informatique et autres immobilisations	-14,4	-1,1	-7,6	-7,9
TOTAL	-20,8	-3,0	-8,2	-15,6

5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Augmentations	Diminutions	Valeurs au 31/12/2017
Participations	2 922,1	-	0,8	2 921,3
Créances rattachées à des participations	482,8	51,5	17,8	516,5
Prêts et autres immobilisations financières	182,5	156,7	112,2	227,0
Valeurs brutes	3 587,4	208,2	130,8	3 664,8
Dépréciations des participations	-69,6	-24,0	-0,8	-92,8
Dépréciations des créances rattachées et prêts	-43,2	-1,5	-4,4	-40,3
Dépréciations	-112,8	-25,5	-5,2	-133,2
Valeurs nettes	3 474,6	182,7	125,6	3 531,6

Les augmentations et diminutions des créances rattachées à des participations et des prêts correspondent aux nouveaux prêts et aux remboursements des financements accordés aux filiales. Les principales augmentations des créances rattachées et des prêts en valeur brutes concernent les filiales Sky High GmbH pour 99 millions d'euros et JCDecaux Amériques Holding pour 36 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, les dépréciations des participations concernent essentiellement les titres de la filiale JCDecaux Amériques Holding (51 millions d'euros). L'augmentation de 24 millions d'euros sur 2017 correspond principalement à la dépréciation des titres de la filiale JCDecaux Afrique Holding (22 millions d'euros).

Les dépréciations des créances rattachées et prêts concernent principalement JCDecaux Israël (33 millions d'euros).

6. DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DÉPÔTS A TERME

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Valeurs Mobilières de Placement	44,0	306,5
Banques	318,4	62,7
Dépôts à terme à plus d'un an	0,0	200,0
Dépôts à terme à moins d'un an	525,0	290,0
Total	887,4	859,2

La position Banques correspond essentiellement à des comptes courants rémunérés.

7. CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

(En millions d'euros)	2017	2016
Frais d'émission d'emprunts	4,5	5,7
Total	4,5	5,7

Les frais d'émission d'emprunts sont relatifs :

- à la mise en place en février 2012 d'une ligne de crédit revolving confirmée, échéance juillet 2022, dont le dernier avenant date de 2015 et pour laquelle deux options d'extension ont été signées,
- à l'émission en février 2013 d'un emprunt obligataire pour 500 millions d'euros, échéance février 2018,
- à l'émission en juin 2016 d'un emprunt obligataire pour 750 millions d'euros, échéance juin 2023.

Ces frais sont amortis sur la durée respective de chaque emprunt.

8. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

(En millions d'euros)	Total	A moins d'un an	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de cinq ans
Créances	1 019,6	297,7	721,9	
Dettes	3 776,6	1 008,9	2 767,7	

Les montants indiqués en créances incluent les créances rattachées à des participations, les prêts, les autres immobilisations financières ainsi que les créances sur les clients, les autres créances y compris les comptes courants débiteurs de cash pooling vis-à-vis des filiales du groupe et les charges constatées d'avance.

Les montants indiqués en dettes incluent les dettes obligataires, bancaires et autres dettes financières vis-à-vis des filiales y compris les comptes courants créditeurs de cash pooling ainsi que les dettes fournisseurs, les autres dettes et les produits constatés d'avance.

Dettes financières :

Les dettes financières de JCDecaux SA vis-à-vis d'entités qui ne sont pas ses filiales directes ou indirectes sont principalement constituées de l'emprunt obligataire de 500 millions d'euros émis en février 2013 à échéance février 2018 et de l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros émis en juin 2016 à échéance juin 2023.

Au 31 décembre 2017, JCDecaux SA dispose également d'une ligne de crédit revolving confirmée non tirée pour un montant de 825 millions d'euros. La maturité de cette ligne a été étendue à juillet 2022 suite à l'exercice de deux options d'extension en 2016 et 2017.

Cette ligne de crédit revolving impose le respect du ratio : dette financière nette/marge opérationnelle strictement inférieur à 3,5. Au 31 décembre 2017, JCDecaux SA respecte ce « covenant » avec un ratio très éloigné des limites requises.

9. COMPTES DE RÉGULARISATION

(En millions d'euros)	2017	2016
Divers	2,6	2,1
Charges Constatées d'Avance	2,6	2,1
Divers	0,0	0,1
Produits Constatés d'Avance	0,0	0,1

Les charges constatées d'avance correspondent essentiellement à des contrats de maintenance informatique.

10. CAPITAUX PROPRES

(En millions d'euros)	01/01/2017	Affectation du résultat 2016	Variations 2017	31/12/2017
Capital Social	3,2		0,0	3,2
Primes d'émission	315,6		2,9	318,5
Primes de fusion	159,1			159,1
Primes d'apport	244,0			244,0
Réserve légale	0,3			0,3
Autres réserves	406,6		-119,0	287,6
Report à Nouveau	0	-53,8		-53,8
Résultat de l'exercice	-53,8	53,8	-6,4	-6,4
Situation Nette	1 075,1	0,0	-122,5	952,6
Provisions réglementées	13,0		-1,5	11,5
Total Capitaux Propres	1 088,1	0,0	-124,0	964,1

Au 31 décembre 2017, le capital social de 3 242 237,80 euros est composé de 212 676 701 actions de même catégorie et entièrement libérées.

Au cours de l'exercice 129 046 actions ont été créées suite à des levées de stock-options.

Détail des plans de stock-options ⁽¹⁾ :

	Plan 2017	Plan 2016	Plan 2015	Plan 2014	Plan 2012	Plan 2011
Date d'attribution	13/02/2017	17/02/2016	16/02/2015	17/02/2014	21/02/2012	17/02/2011
Date de fin d'acquisition des droits	13/02/2020	17/02/2019	16/02/2018	17/02/2017	21/02/2015	17/02/2014
Date d'expiration	13/02/2024	17/02/2023	16/02/2022	17/02/2021	21/02/2019	17/02/2018
Nombre de bénéficiaires	188	270	173	237	215	220
Nombre d'options attribuées	344 108	866 903	546 304	780 392	1 144 734	934 802
Prix d'exercice d'origine avant ajustement (2)	29,77	34,01 €	31,29 €	31,69 €	19,73 €	23,49 €
Prix d'exercice après ajustement (2)	N/A	N/A	31,12 €	31,51 €	19,62 €	23,36 €
Repricing – Ajustement du nombre de stock-options (2)	N/A	N/A	3 145	3 992	2 437	1 015
Nombre d'options en vie à la fin de période	340 880	834 972	485 321	594 664	179 553	61 918

(1) JCDecaux SA n'a pas accordé de plan de stock-options en 2013.

(2) Suite à l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) lancée par JCDecaux SA en juin 2015 au prix unitaire de 40 euros, 12 500 000 actions ont été rachetées le 17 juillet 2015, puis annulées. En conséquence, le nombre d'options antérieurement attribuées et vivantes à la date de l'OPAS a été ajusté par un coefficient d'ajustement de 1,0056. Le prix d'exercice des options a également été ajusté de manière à ce que l'OPAS soit neutre sur les droits des bénéficiaires d'options.

Au 31 décembre 2017, le capital social de la société est détenu à hauteur de 63,97 % (soit 136 048 127 actions) par la société JCDecaux Holding.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017, la société a procédé à une distribution de dividendes pour un montant total de 119 millions d'euros.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires.

11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>(En millions d'euros)</i>	Valeurs au 01/01/2017	Dotations	Reprises	Valeurs au 31/12/2017
Provisions pour risques				
Litiges	0,3	-	0,2	0,1
Pertes de change	3,6	0,2	3,6	0,2
Autres	0,7	-	0,3	0,4
Provisions pour charges				
Provisions pour engagements de retraite et autres avantages à long terme	10,7	1,3	0,6	11,4
Total	15,3	1,5	4,7	12,1

Les engagements à prestations définies de JCDecaux SA vis-à-vis du personnel sont principalement constitués des indemnités conventionnelles de départs en retraite et des médailles du travail.

Les provisions sont calculées avec les hypothèses suivantes :

Au 31 décembre	2017
Taux d'actualisation	1,50 %
Taux de revalorisation des salaires	2,00 %
Duration	13 ans

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au rendement des obligations émises par des entreprises de premier rang à la date de l'évaluation et dont l'échéance correspond à la durée des engagements à actualiser.

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme s'analysent de la façon suivante :

<i>(En millions d'euros)</i>	Régimes de retraite	Autres engagements	Total
Evolution de la dette actuarielle			
Ouverture	10,4	0,3	10,7
Coût des services rendus	0,6	0,0	0,6
Charges d'intérêt	0,2	0,0	0,2
Impact des acq. / cession sur la dette	0,0	0,0	0,0
Profits ou pertes actuariels	0,5	0,0	0,5
Prestations payées	-0,6	0,0	-0,6
Dette actuarielle à la clôture	11,1	0,3	11,4

12. SITUATION FISCALE LATENTE

Allègement (+) et accroissement (-) de la dette future d'impôt

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Provision pour engagements de retraite	11,1	10,4
Autres provisions	0,2	3,7
Contribution sociale de solidarité	0,1	0,2
Provisions pour dépréciations des prêts	40,5	43,1
Gain/perte latente de change	-0,3	-3,1
Total	51,5	54,3

13. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

13.1 Chiffre d'affaires

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
France	40,1	37,2
Export	41,5	36,5
Chiffre d'affaires	81,5	73,7

Le chiffre d'affaires correspond aux prestations d'assistance et de conseil dans les domaines administratif, technique, informatique et juridique, immobilier, social et industriel destinées aux différentes filiales du groupe JCDecaux.

13.2 Autres produits d'exploitation

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Production immobilisée	7,6	5,3
Reprises sur amort. et provisions, transfert de charges	1,3	3,5
Autres Produits	45,4	44,9
Autres produits d'exploitation	54,3	53,7

La production immobilisée correspond aux frais engagés pour le développement de logiciels significatifs portés en immobilisations incorporelles.

Les autres produits concernent principalement les redevances des incorporels (marques, brevets, savoir-faire et autres droits) facturées aux filiales.

13.3 Charges d'exploitation

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Autres achats et charges externes	74,9	73,0
Impôts, taxes et versements assimilés	4,4	4,7
Salaires et traitements	31,8	32,4
Charges sociales	15,5	14,8
Dotations aux amortissements et provisions	11,5	11,7
Autres charges	9,7	7,7
Charges d'exploitation	147,8	144,4

Les autres achats et charges externe se composent principalement de sous-traitance et maintenance informatique, d'honoraires conseils, fiscaux et juridiques pour le Groupe, de coûts administratifs et management fees facturés par des filiales.

Les autres charges correspondent essentiellement à la redevance de nom et de marque versée à JCDecaux France.

14. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Produits de participations	23,1	28
Revenus des autres créances et autres produits financiers	14,8	11,2
Charges d'intérêts et charges assimilées	-24,8	-21,7
Gains/pertes de change nets	-8,2	1,2
Reprises sur provisions et transferts de charges	8,1	6,2
Dotations financières aux amortissements et provisions	-26,5	-68,1
Résultat financier	-13,5	-43,2

Au 31 décembre 2017, les dotations financières aux amortissements et provisions concernent notamment les titres de la filiale JCDecaux Afrique Holding.

15. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Valeur nette des éléments d'actifs incorporels et corporels cédés	0,3	0,0
Valeur nette des éléments d'actifs financiers cédés	6,9	0,0
Dotation aux amortissements dérogatoires	2,6	6,2
Total des charges exceptionnelles	9,8	6,2
<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Produit de cession des éléments d'actifs incorporels et corporels	0,3	0,0
Reprise sur dépréciation Immos Financières	0,8	0,0
Reprise d'amortissements dérogatoires	4,1	3,7
Total des produits exceptionnels	5,1	3,7
Résultat exceptionnel	-4,7	-2,5

Le résultat exceptionnel ressort en perte de 4,7 millions d'euros. Il est composé principalement de la perte de 6,1 millions d'euros suite à la cession du prêt Wall Sehir et des reprises nettes des dotations aux amortissements dérogatoires pour 1,5 millions d'euros.

16. CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Charges à payer		
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires	13,3	13,3
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,6	0,8
Emprunts et dettes financières autres	-	-
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15,5	14,5
Dettes fiscales et sociales	12,5	14,7
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,8	0,1
Autres dettes	4,4	15,9

Le poste « Autres dettes » intégrait en 2016 des charges à payer sur instruments financiers qui ne sont plus constatées en 2017 car compensées avec les écarts de conversion actifs suite à l'adoption du règlement ANC 2015-05.

<i>(En millions d'euros)</i>	2017	2016
Produits à recevoir		
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations	0,4	0,5
Prêts	1,1	1,3
Créances clients et comptes rattachés	5,2	5,8
Autres créances	0,3	11,5
Disponibilités	0,1	3,5

Le poste "Autres créances" intégrait en 2016 des produits à recevoir sur instruments financiers qui ne sont plus constatés en 2017 car compensés avec les écarts de conversion passifs suite à l'adoption du règlement ANC 2015-05.

17. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(En millions d'euros)</i>	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	-25,5	0,4	-25,1
Résultat exceptionnel	-4,7	1,6	-3,1
Participation	-0,2	0,0	-0,2
Boni d'intégration fiscale		9,0	9,0
Contribution sur les dividendes		13,1	13,1
Résultat net	-30,4	24,0	-6,4

(Impôts sur les bénéfices (charge - / produit +))

Une réclamation pour inconstitutionnalité de la contribution de 3% sur dividendes a été déposée au titre des années 2012 à 2017. Un produit de 13,1 millions d'euros a été constaté pour annuler les charges constatées au cours des années 2012 à 2016. Les intérêts moratoires de 2,0 millions d'euros ont été constatés en produit financier.

18. ENGAGEMENTS HORS BILAN, AUTRES QUE LES INSTRUMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties de marchés	113,7	117,7
Autres garanties	218,2	209,8
Engagements sur titres	-	-
Total	332,0	327,5
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements sur titres	-	-
Ligne de crédit disponible	825,0	825,0
Total	825,0	825,0

Les garanties de marchés correspondent aux garanties par lesquelles la société garantit, directement ou en contre-garantie, la bonne exécution des contrats de ses filiales.

Le poste « Autres garanties » comprend les garanties émises pour le paiement de loyers, dettes financières, de certaines de ses filiales ou les contre-garanties en faveur des banques dans le cadre de lignes de cautions accordées à ses filiales. A noter que le montant des garanties sur dettes financières (lignes de crédit et découverts bancaires) et sur lignes de garanties bancaires correspond au montant effectivement utilisé à la date de clôture.

Les engagements sur titres sont accordés et reçus, notamment dans le cadre des opérations de croissance externe.

Dans le cadre de conventions d'actionnaires, JCDecaux SA peut accorder ou se voir accorder des options d'achat (calls) en cas de non-respect de clauses contractuelles. Dans le cadre des partenariats signés, JCDecaux SA et ses partenaires bénéficient de droits de préemption et parfois de droits d'emption, de droits de suite ou d'entraînement, que JCDecaux SA ne considère pas comme des engagements donnés ou reçus. Par ailleurs, JCDecaux SA ne mentionne pas les engagements soumis à des conditions d'exercice qui limitent leur probabilité d'occurrence.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

JCDecaux SA utilise des instruments financiers à des fins de couverture contre le risque de change.

L'exposition de JCDecaux SA au risque de change provient notamment de l'activité avec ses filiales à l'étranger.

Elle est principalement liée :

- aux opérations financières : refinancement et recyclage de la trésorerie des filiales étrangères, couverts principalement par des swaps de change à court terme,
- aux opérations commerciales.

Au 31 décembre 2017, les opérations contractées par la société sont les suivantes :

<i>(En millions d'euros)</i>	Actifs financiers et commerciaux	Passifs financiers et commerciaux	Actifs - Passifs	Hors Bilan (1)	Différentiel
AED	2,5	45,0	-42,5	42,8	0,3
AUD	0,2	5,7	-5,4	5,6	0,2
BHD	0,0	3,2	-3,2	3,2	0,0
DKK	17,4	0,0	17,4	-17,1	0,3
HKD	0,5	139,0	-138,5	140,5	2,0
ILS	43,5	0,0	43,5	-42,8	0,6
JPY	12,7	0,0	12,7	-12,6	0,0
MXN	5,4	2,3	3,1	-1,6	1,5
OMR	0,2	2,5	-2,3	2,5	0,2
PEN	2,4	0,2	2,2	-2,4	-0,2
PLN	2,2	0,0	2,2	-2,1	0,1
QAR	0,6	0,0	0,6	-0,3	0,3
SAR	0,0	1,5	-1,5	1,6	0,1
USD	19,1	1,2	17,9	-14,5	3,3
ZAR	24,9	0,4	24,6	-21,1	3,4
Autres	7,3	6,4	0,8	0,0	0,8
TOTAL	138,5	207,4	-68,5	81,5	13,0

(1) Achats, ventes à terme, swaps de change valorisés au taux de clôture.

Au 31 décembre 2017, la valeur de marché de ces instruments financiers (coût théorique de déboucement) s'élève à -3,5 millions d'euros.

20. RÉMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2017 s'élève à 337 125 euros.

Le montant des rémunérations et avantages versés au cours de l'exercice 2017 aux membres du Directoire au titre de leur mandat s'élève à 3 344 459 euros.

21. EFFECTIFS

La ventilation des effectifs moyens (en équivalent temps plein) par catégorie est la suivante :

Catégorie	2017	2016
Dirigeants	1	1
Cadres	323	306
Agents de maîtrise	87	84
Employés	38	39
Total	449	430

22. OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC DES ENTREPRISES LIÉES

Postes du bilan (en valeur brute)	2017	2016
Immobilisations financières		
Participations	2 770,3	2 771,1
Créances sur participations	516,5	482,8
Prêts	226,8	182,3
Dépôts et cautionnements versés	0,1	0,1
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	41,7	53,8
Autres créances	43,9	160,1
Charges constatées d'avance	-	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	2 299,5	2 192,7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11,4	16,9
Autres dettes	0,7	3,3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
Postes du compte de résultat	2017	2016
Charges d'exploitation	27,3	25,7
Produits d'exploitation	125,5	118,6
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	2,5	1,9
Produits financiers		
Produits de participations	23,2	27,9
Intérêts et Produits assimilés	11,0	8,5
Autres produits financiers	0,0	0
Produits exceptionnels		
Produits cession immobilisations	-	-

En plus des sociétés susceptibles d'être consolidées par intégration globale, ont été considérées comme entreprises liées les sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence des coentreprises dans les comptes du groupe JCDecaux.

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R 123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et qui n'aurait pas été conclue aux conditions normales du marché.

23. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2017, les montants des honoraires des commissaires aux comptes sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	EY	KPMG
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	444	371
Services autres que la certification des comptes (1)	83	4
Total	527	375

(1) Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à des attestations sur le chiffre d'affaires, l'impôt, le rapport sociétal et environnemental et des due diligences

En 2016, les montants des honoraires des commissaires aux comptes sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	EY	KPMG
Certification des comptes individuels et consolidés et examen limité	465	363
Services autres que la certification des comptes (1)	143	125
Total	608	488

(1) Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à des attestations sur le chiffre d'affaires, l'impôt, le rapport sociétal et environnemental et des due diligences

24. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

En février 2018, JCDecaux SA a procédé au remboursement de son emprunt obligataire de 500 millions d'euros émis en février 2013.

25. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2017

SOCIÉTÉS	Capital en K€	Autres Capitaux Propres (I) en K€	Quote-part du capital en %	Valeur d'inventaire des titres détenus en K€	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés en K€	Montant des cautions et avals fournis par la Société en K€	Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice 2017 en K€	Bénéfice net (ou perte) de l'exercice 2017 en K€	Dividendes encaissés par la société en 2017 en K€	Nette	
										Brute	
A - FILIALES en France											
détenues à plus de 50%											
JCDecaux France	7 023	843 173	100	1 304 941	1 304 941		670 816	42 620			
JCDecaux Asie Holding	6 525	179 899	100	54 691	54 691		-	28 966			
JCDecaux Amériques Holding	297 000	(58 972)	100	297 000	245 688	316 811	-	(9 668)			
JCDecaux Afrique Holding	50 000	371	100	50 000	27 620	37 974	-	(23 148)			
JCDecaux Europe Holding	581 922	359 004	100	622 224	622 224	77 000	-	45 890			
JCDecaux France Holding	31 204	35 702	100	31 769	31 769	21 162	-	(82)			
International Bike Technology (non consolidé)	1	1	100	37	2			NS			
B - PARTICIPATIONS en France											
détenues entre 10 et 50%											
METROBUS (comptes sociaux*)	1 840	2 994	33	17 886	17 886		162 096	6 709			1 200

(1) *Capitaux-propres hors capital social et résultat net de l'exercice.*

SOCIÉTÉS	Capital en K devise	Autres Capitaux Propres (1) en K devise	Quote- part du capital en %	Valeur d'inventaire des titres détenus en K€	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés en K€	Montant des cautions et avals fournis par la société en K€	Chiffre d'affaires de l'exercice 2017 en K€	Bénéfice net (ou perte) de l'exercice 2017 en K€	Dividendes encaissés par la société en 2017 en K€
C - FILIALES à l'étranger									
détenues à plus de 50%									
JCDecaux Street Furniture Belgium (Belgique)	269 EUR	630 131 EUR	100	355 493	355 493		29 953	75 817	
JCDecaux Eesti OU (Estonie)	3 EUR	3 250 EUR	100	10 838	10 838		5 737	1810	
JCDecaux Mestisky Mobilier Spol Sro (Rép. Tchèque)	120 000 CZK	(48 096) CZK	96,20	3 092	3 092	4 901	8 870	197	
JCDecaux Korea Inc (Corée du Sud)	1 000 000 KRW	8 197 837 KRW	50	1 424	1 424		12 828	1 975	1 458
AFA JCDecaux A/S (Danemark)	7 200 DKK	73 261 DKK	50	2 209	2 209	16 639	24 667	1 569	
JCDecaux UZ (Ouzbékistan)	3 511 652 UZS	4 180 713 UZS	65,52	1 197	1 045		543	41	
JCDecaux Israel Ltd (Israël)	109 ILS	(91 110) ILS	92	19	0	42 961	10 618	(1 514)	
JCDecaux Small Cells	NS EUR	(4 189) EUR	70	NS	NS	3 545	136	(753)	
VIOOH Limited	NS GBP	NS GBP	100	NS	NS		445	(1 515)	
JCDecaux Monaco (non consolidé)	15 EUR	(50) EUR	70	15	15		67	(19)	
D - PARTICIPATIONS à l'étranger									
détenues entre 10 et 50%									
APG/ SGA SA (Suisse)	7 800 CHF	81 150 CHF	30	133 084	133 084		60 977	58 249	19 811
IGP Decaux Spa (Italie)	11 086 EUR	52 734 EUR	20,48	34 861	16 169		120 929	8 146	614
E - Autres PARTICIPATIONS à l'étranger									
détenues à moins de 10% mais dont la valeur brute excède 1% du capital de la société									
JCDecaux Advertising Belgium (Belgique)	1 735 EUR	285 EUR	9,29	274	196		64	72	
JCDecaux Portugal Mobilario Urbano Lda (Portugal)	1 247 EUR	4 135 EUR	0,15	253	94		27 728	7 763	64

(1) Capitaux propres hors capital social et résultat net de l'exercice.